



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)
DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹**

<p>Intitulé du projet : Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD, HCDH, UNICEF, UNESCO, PAM, OIM</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet :</p> <p>Mohamed AYOYA, Représentant UNICEF Adresse : Matam, Coléah Corniche Tel : +224 622663452 E mail : mayoya@unicef.org</p> <p>Metsi MAKHETHA, Directeur pays du PNUD, Adresse : Maison Commune, BP 222 Conakry, Guinée Téléphone: +224 622355475 Email: metsi.makhetha@undp.org</p> <p>Louis-Marie BOUAKA, Représentant du HCDH, Téléphone: +224 245172 85/ + 224 631 381 628 Adresse : Ratoma, Taouyah BP 780 E mail: lbouaka@ohchr.org</p> <p>Élisabeth FAURE, Représentant PAM Adresse : Dixinn, Camayenne Tel : Email : elisabeth.faure@wfp.org</p> <p>Kabla AMIHERE, Représentant OIM Adresse : Dixinn, Camyenne Tel : Email : kamihere@iom.int</p> <p>Mamadou Dian Diallo, Point Focal UNESCO Adresse : Maison Commune, BP : 222 Conakry Guinée Tel : Email : m.diallo@unesco.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <p>Ministères: Droit de l'Homme et des libertés publiques, Jeunesse et emploi des jeunes, Administration du territoire et de la Décentralisation, sécurité et protection civile, OSC : WANEP, ACCORD, Conscience Citoyenne, Zéro Pauvre en Afrique, Arsyf, Organisation de l'Union du Fleuve Mano (UFM), CEGUIFED, REFMAP, COFFIG</p>

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

Site du projet : Région de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière plus la préfecture de Fria	
Descriptif du projet : <p>Le Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix vise à renforcer les capacités de prévention et de résolution pacifique des conflits locaux par les acteurs eux-mêmes à travers le renforcement des infrastructures sociales de paix, les mécanismes de monitoring, d'alerte précoce et de réponse rapide en moyenne Guinée et en Guinée Forestière..</p> <p>A cet égard, il contribuera à la consolidation de la paix et de cohésion sociale par le renforcement des dynamiques et initiatives locales/ communautaires de a consolidation au renforcement des initiatives locales/communautaires de prévention de conflits et de la consolidation de la paix dans ces deux régions.</p>	Fonds pour la consolidation de la paix : 3 383 875\$ US Autres sources : néant Apport gouvernemental : RH Coût total du projet : 3 383 875\$ US Date de démarrage du projet proposée : Novembre 2014 Date d'achèvement du projet proposée : Janvier 2016 Durée totale (en mois): 15 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2	
Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : <p>Le projet répond aux résultats 3 du domaine prioritaire de la réconciliation nationale et cohésion sociale (2). Il se décline comme suit « L'environnement sociopolitique est inclusif et participe à favoriser l'enracinement du respect de l'État de Droit grâce aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits appropriés au niveau local et national »</p>	
Résultats du projet : <p>Le Principal résultat du projet est « <i>Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits</i> ». Il s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une dynamique d'identification précoce des facteurs de conflits et du développement de capacités de réponse rapide à travers des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide au niveau communautaire, régional et national permettant d'adresser les causes profondes des conflits.</p>	
Domaine de résultat du Fonds² résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul): <p>Le projet se situe dans le cadre du Domaine prioritaire 2 de la Phase2 du Second plan prioritaire de consolidation de la Paix de la Guinée. Les activités développées répondent aux défis de prévention et de résolution pacifique des conflits dans le Pays.</p>	

**Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement
pour la consolidation de la paix (PRF)**

Coprésidents du Comité directeur mixte

<p>Séraphine WAKANA Signature</p>  <p>Titre : <i>Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, Vice Présidente du Comité de Pilotage</i> Date & Sceau 23/10/2014</p>	<p>Mohamed Said FOFANA</p>  <p>Titre : <i>Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Comité de Pilotage du PBF</i> Date & Sceau 24/10/2014</p>
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p>	<p>Représentant des autorités nationales</p>
<p>Mohamed AYQYA, Représentant UNICEF Signature</p>  <p>Date 14/10/2014</p>	<p>Alhassane CONDÉ Signature</p>  <p>Titre : <i>Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation</i> Date & Sceau</p>
<p>Metsi MAKHETHA, Directeur Pays PNUD</p>  <p>Signature Date 14/10/2014</p>	<p>Kalifa Gassama DIABY Signature</p> 
<p>Louis Marie BOUAKA, Représentant HCDH</p>  <p>Signature Date</p>	<p>Titre : <i>Ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques</i> Date & Sceau</p>
<p>Élisabeth FAURE, Représentant PAM</p>  <p>Signature Date 20/10/2014</p>	<p>Moustapha NAITÉ Signature</p> 
<p>Kabla AMIHERE, Représentant OIM</p>  <p>Signature Date 29/10/2014</p>	<p>Mamadou Dian DIALLO</p>  <p>Signature Date 14-10-2014</p>
<p>Mamadou Dian DIALLO</p>  <p>Signature Date 14-10-2014</p>	<p>Titre : <i>Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune</i> Date & Sceau</p>

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

- a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet
- b) Justification du projet
- c) Cohérence par rapport aux autres projets

II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet

Le projet s'intègre au Domaine Prioritaire 1 Réconciliation nationale et correspond à Out come 3 « *Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits* ».

b) Justification du projet :

Au cours des dernières élections présidentielles, le contexte politique a été caractérisé par de nombreuses lignes de fractures sociales, la faiblesse d'une participation élargie de l'ensemble des citoyens à la vie nationale, et une configuration potentiellement conflictuelle des forces et des données socio politiques nationales et locales. Aussi, les derniers mois ont connus assez de tensions et de soubresauts caractérisés par un manque total de cadre de dialogue constructif. De plus des violences intercommunautaires ont été constatées dans toutes les régions du Pays avec des facteurs aggravant dans la région de la forêt et de moyenne Guinée. Pour ce faire, il s'avère nécessaire d'une part de mettre en place les mécanismes de dialogue et de concertation entre les acteurs et de renforcer les dispositifs de prévention et résolution pacifique des conflits, d'autres part de promouvoir la coexistence pacifique des différentes communautés guinéennes, au-delà de leur appartenance politique, religieuse et/ou ethnique. Aussi, plusieurs expériences de déploiement de mécanismes et dispositifs d'alerte précoce ont été enregistrées sur terrain qui sont soutenus par les agences des Nations Unies, notamment le PNUD, L'UNICEF, l'UNESCO etc. Cependant, rarement ces mécanismes prennent en compte la problématique de la capacité de réponse rapide.

Aussi, la première phase de la mise en œuvre du Plan des priorités a eu des résultats positifs parmi lesquels on peut citer la mise en place de la commission provisoire de réflexion pour la réconciliation nationale, l'organisation des élections législatives apaisées en septembre 2013, la mise en place de quelques institutions de renforcement démocratique et de l'état de droit telle : l'assemblée nationale, le conseil supérieur de la magistrature etc. Par ailleurs, d'importantes réformes administratives et institutionnelles ont été engagées notamment dans le secteur de sécurité, de justice, des mines et de l'administration générale.

En dépit des résultats significatifs acquis, beaucoup de défis restent à relever dans le domaine de la consolidation de la paix.

Les affrontements intercommunautaires enregistrés ces derniers temps dans les préfectures de la Guinée forestière, notamment à N'Zérékoré, Koulé, Saoro, Zogotha, Guéckédou et Beyla méritent des réponses appropriées à court terme.

La région forestière est une zone de conflits inter communautaires récurrents. Les plaies résultant des affrontements intercommunautaires de juillet 2013 à N'Zérékoré ayant fait 217 morts et 267 disparus sont encore béantes. Par ailleurs, cette région a été celle qui en Guinée a été le plus en contact par conséquent la plus affectée par la guerre en Sierra Léone, au Libéria et en cote d'Ivoire (durant près de 15 ans). Cela se remarque non

seulement par la manifestation des facteurs résiduels des conflits à travers la présence de groupes et d'individus ayant pris part aux violences ainsi que l'impact environnemental et socio-anthropologique des conflits dans ces Pays limitrophes, mais également dans le recours aux comportements violents chez les populations riveraines dans le règlement des différends. Il est à noter que dans ces régions frontalières vivent les mêmes peuples qui ont vécu presque les mêmes histoires.

L'insuffisance et les nombreux dysfonctionnements constatés dans la fourniture à la population des services sociaux de base comme l'eau, la santé, l'électricité, les routes, etc. sont également de nature à discréditer l'État dans ses obligations de promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels des citoyens.

Cette situation a accentué les tensions et la situation de précarité des jeunes et des femmes qui souffraient déjà d'insécurité alimentaire, exacerbant ainsi les risques de conflits.

En Moyenne Guinée, notamment à Labé, Pita, Lélouma, Gaoual et Mamou, des manifestations violentes à caractère identitaire et domanial, mais à relent politique et criminel ont été enregistrées occasionnant des dégâts matériels importants et parfois humains.

Lors des campagnes législatives de 2013, plusieurs incidents ont été enregistrés à Pita, Labé, Matakou (Koubia) et récemment à Mamou, Dalaba et Gaoual des incidents suivis de violences ont été enregistrés pour des raisons en apparence domaniale sur fonds de replis identitaires avec des relents politiques très marqués.

Par ailleurs, l'ethnicisation politique lors des campagnes présidentielles de 2010 et législatives de 2013 a troublé la cohabitation séculaire entre certaines communautés de la Moyenne-Guinée occasionnant ainsi l'apparition du phénomène «Rhoundè». Cette problématique constitue une menace pour la paix si des mesures urgentes ne sont pas prises pour l'endiguer.

Aussi, le dernier rapport de situation des incidents au niveau régional, montre un taux de fréquence élevé des conflits de plusieurs ordres, dont certains pourraient être évités, si un cadre permanent d'action entre les acteurs de la société civile, syndicats, élus locaux et autorité locale était dynamisé.

L'ensemble de ces problèmes appelle de réponses appropriées pour la consolidation de la paix dans cette région et éviter ainsi qu'elle ne tombe dans une crise ouverte pouvant menacée durablement la Paix dans la région, surtout dans la perspective des prochaines échéances électorales, notamment locales et présidentielles.

Contexte spécifique lié à la propagation de l'épidémie Ébola

C'est dans ce contexte que l'épidémie d'Ébola, totalement nouvelle en Guinée, s'est déclarée. En Guinée Forestière, elle est très mal perçue et considérée à tort comme « une maladie importée contre « les forestiers ». Cette perception suscite une hostilité contre les équipes de riposte à Ébola (équipes de sensibilisation, Croix Rouge, Médecins Sans Frontière, OMS, UNICEF, etc). Des actes de violences ont été perpétrés contre ces équipes dans les préfectures de Gueckédou, Macenta et N'Zérékoré, mais également contre les autorités publiques (administratives, sanitaires et politiques).

Ces actes de violence liés à la riposte contre l'épidémie d'Ébola viennent exacerber les tensions intercommunautaires latentes dans la région. L'assassinat de 7 cadres le 16 août à Womey est une tragédie et les communautés endeuillées restent sur le « qui vive », dans l'attente des poursuites judiciaires.

Par ailleurs, La préfecture de Forécariah, située à 100 KM de Conakry dans la Région de la Basse Guinée, a aussi enregistré des scènes de violences liées au virus. Cet acte montre le risque d'accroissement de faits de violences liées à Ébola un peu partout dans le Pays.

Il est de plus en plus évident que l'épidémie devient un facteur de menace à la Paix. Aussi, au fur et à mesure que les villages se rendent à l'évidence de la réalité de l'épidémie, elles adoptent des mesures de protection qui vont à l'encontre de la paix, la cohésion sociale et leur développement local. Des villages s'accusent entre eux et érigent des règles de protection qui aggravent les fissures sociales et entravent toutes les autres actions de développement en cours. Il semble également s'instaurer une rupture de confiance entre les communautés locales et les autorités sur l'efficacité des actions menées pour rompre la chaîne de contamination. Toute chose pouvant provoquer une attitude de méfiance et de défiance voire même de violence vis à vis des autorités publiques. C'est pourquoi, il est urgent de prendre des mesures importantes et adéquates pour enrayer ces attitudes et comportement et contribuer à rendre plus efficace les actions de riposte à l'évolution de l'épidémie.

Le projet permettra de bâtir une réponse urgente et adaptée aux défis de consolider les acquis démocratiques de renforcer les dynamiques en cours à travers le PBF dans le cadre de la promotion d'un mécanisme durable et accessible d'alerte précoce et de réponse rapide. Cette stratégie prendra en compte la perspective des prochaines élections locales et présidentielles prévues, et qui sont perçues comme une source réelle de conflit pouvant engendrer des conséquences sévères pour le pays, et éventuellement toute la sous-région Ouest-Africaine qui est déjà secouée.

C) Cohérence par rapport aux autres projets :

La phase2 du second Plan Prioritaire est construit autour d'une stratégie basée d'une part sur une démarche permettant de combler les gaps, et d'autres parts sur la recherche des Synergies, des passerelles et des complémentarités en vue de renforcer la cohérence globale. À cet effet, le présent projet spécifique aux zones à haut risque de conflit est complémentaire avec le programme de prévention des conflits dans les zones minières à travers l'appui aux infrastructures de la Paix et le renforcement ainsi que l'harmonisation des mécanismes d'alerte précoce et de réponses rapides. Également, il est en cohérence avec quelques projets financés par les autres partenaires au développement notamment l'Union Européenne à travers les projets de prévention de conflit en voie de démarrage en guinée Forestière, le japon qui prépare également un projet dans cette optique. Mieux, il contribue à renforcer les acquis des initiatives du gouvernement et des ONG nationales et internationales en matière de prévention des conflits. En fin, cette initiative assurera une passerelle avec le programme national de riposte à l'épidémie de Ébola en vue d'une approche globale incluant les aspects de menace à la Paix et intégrant l'agenda de la consolidation de la Paix à travers le second Plan Prioritaire dans sa phase2.

**Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix
et des déficits à combler**

Résultat ou thématique visés	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler
1) Renforcement du dispositif de dialogue inclusif et durable à travers la mise en place de mécanisme	1.1) UE	1.1) UE : Soutien aux initiatives communautaires de prévention des conflits dans le bec du perroquet	1.1) 18 Mois: de janvier 2015 à Juin 2016	1.1) 1 million €	Plus de 3,3 millions de dollars US - Près de 420 000 pour la réalisation d'études sur les dynamiques de conflit à Fria (OIM) et à Nzérékoré (PNUD) et de cadre stratégique pour le renforcement des Droits Homme (HCDH). - Plus de 1,2 millions pour le renforcement et l'harmonisation des infrastructures de la Paix (PNUD, UNESCO) et l'appui aux structures à base communautaire de concertation, d'alerte précoce et de réponse rapide (OIM, UNICEF). - Plus de 400 000 pour le renforcement transfrontalier en prenant en compte les droits de l'homme (HCDH, UNICEF) et la prise en charge des familles touchées par la pénurie alimentaires liées à Ebola (PAM) - Plus 1 million\$ pour répondre aux menaces de paix liées à Ebola (UNICEF, PNUD). Cet effort vient en complément de ceux du Gouvernement et seront en cohérence avec ceux des autres partenaires. Enfin Ebola est considérée e dans l'agenda de la consolidation de la Paix
	1.2) Espagne	1.2) Appui à la Gouvernance démocratique en Guinée	1.2) 2 ans : de septembre 2013 à août 2015	1.2) 1,4 million €	
	1.3) Japon	1.3) Appui aux dispositifs institutionnels de préventions des conflits en Guinée Forestière	1.3) 3 ans : Juin 2015 à Mai 2018	1.3) 3 Millions €	
	1.4) PBF/BCPR	1.4) Prévention des conflits et consolidation de la Paix en Guinée	1.4) 3 Ans : Janvier 2014 à Décembre 2017	1.4) 8,3 Millions \$	
2) Programme de riposte à Ebola	2.1) BM/UE/BAD/FMI/USA/CEDEAO/PBF/UN	2.1) Programme communautaire de création d'opportunités d'emploi pour les jeunes (filles et garçons) à risque de en zones minières	2.1) 20 mois : Mai 2014 à Décembre 2014	2.1) 95 Millions\$	

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Le Principal résultat du projet est « *Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits* ». Il s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une dynamique d'identification précoce des facteurs de conflits et du développement de capacités de réponse rapide à travers des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide au niveau communautaire, régional et national permettant d'adresser les causes profondes des conflits. Il s'agit concrètement de mettre en place un dispositif de dialogue, de concertation et de conciliation intercommunautaires, la restauration de la confiance entre les populations et les autorités étatiques locales et nationales ainsi que l'adresse efficace des facteurs de conflits.

Le résultat et les produits escomptés du projet s'inscrivent dans le plan prioritaire de consolidation de la paix.

- Axe du projet et groupes cibles

Ce projet voudrait répondre à un double défi. Tout d'abord, celui de contribuer à la consolidation des acquis de dialogue de l'intervention du PBF en Guinée à travers le renforcement des dynamiques/initiatives locales de prévention de conflits et infrastructures sociales de paix ; ensuite celui de renforcer la capacité d'alerte précoce et de réaction et/ou de réponses rapides des acteurs locaux face aux conflits en Guinée forestière et en moyenne Guinée. Le Projet de Prévention des Conflits dans les régions de la Guinée Forestière et en Moyenne Guinée constitue une réponse coordonnée du Système des Nations Unies en Guinée au renforcement de la gouvernance à la fois dans les régions cibles et au niveau national, et à l'amélioration de la concertation et du dialogue dans la gestion et la résolution pacifique des conflits en vue de renforcer l'intercommunalité et asseoir les bases d'une Paix durable en République de Guinée.

Il s'agira d'amener les acteurs nationaux à une prise effective de responsabilité quant au renforcement de la stabilité politique et sociale. Les changements substantiels attendus sont :

- Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits amenant :
- Une bonne analyse et connaissance des risques et situations de conflits ainsi que leurs causes et des recommandations pertinentes disponibles pour le renforcement des actions et des mécanismes de monitoring et de réponses appropriées. Cela contribuera à améliorer à partir des diagnostics, la connaissance des populations sur les facteurs de conflits et les causes structurelles des conflits potentiels et récurrents dans les régions de la Guinée forestière, de la Moyenne Guinée et dans la zone spécifique de Fria;
- Le renforcement des dynamiques locales de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que les infrastructures sociales de paix sont renforcées sur la base d'un système d'information continu : ce qui permettra de conforter les mécanismes locaux de prévention de conflits et de médiation ainsi que les capacités d'alerte précoce et de réponse rapide des acteurs face aux conflits locaux.

- L'appui à la sécurité des populations au niveau interne et transfrontalier en tenant compte de la situation de précarité liée aux risques d'insécurité alimentaire. Cela favorisera l'affermissement de la sécurité des populations à travers un cadre national de dialogue intercommunautaire et de restauration de la confiance grâce à la sensibilisation et la mobilisation des communautés transfrontalières pour la paix et la sécurité
- Le renforcement des dynamiques communautaires pour la prévention et la gestion des conflits liés à la propagation de l'épidémie de la fièvre hémorragique Ébola à travers l'implication des acteurs locaux et nationaux. Il s'agit de prendre en compte les risques de conflit dans la riposte à l'épidémie par une approche globale intégrant la nécessité de préserver la paix sociale et préparer les ménages à un relèvement rapide et durable

Par ailleurs, des actions spécifiques seront expérimentées sur la Ville de Fria en vue de trouver de solutions préventives des conflits concernant les villes fondées autour des industries extractives. Également, un appui spécifique sera déployé sur les questions relatives aux droits de l'homme par l'accompagnement à l'élaboration d'une politique nationale des Droits de l'Homme et d'un plan stratégique y afférent.

D'une manière générale, le projet s'inscrit d'une part, dans la logique des recommandations de l'atelier national sur l'alerte précoce et la réponse en ce qui concerne l'harmonisation des interventions en la matière pour des soucis de cohérence globale, de synergie d'action et de complémentarité pour une plus grande efficacité. Et un autre part dans la prévention de la fracture sociale et la levée des réticences et/ou des violences liées à la mise en œuvre du plan de riposte contre Ébola au niveau régional et communautaire dans les préfectures affectées par l'épidémie.

Les principaux groupes cibles / bénéficiaires :

Les principales cibles sont ceux mentionnés dans la partie qui concerne les partenaires de mise en œuvre. Ce sont les OSC, les départements ministériels, les institutions républicaines, les FDS etc. Une attention particulière sera accordée à la participation effective des femmes, notamment les femmes leaders des partis politiques et les leaders du mouvement féminin, qui dans le passé n'ont pas été suffisamment incluses au processus de dialogue et qui constituent de véritables actrices pour la promotion de la paix. Ainsi, les principaux acteurs du projet sont entre autres :

- Départements ministériels impliqués et Gouvernorats concernés ;
- Les acteurs sociaux : Société Civile, les femmes leaders des partis politiques et des réseaux et organisations féminines, Syndicat ;
- Les acteurs communautaires : les leaders d'opinion au niveau local, les OSC, les sages, chefs religieux, les chefs coutumiers ;
- Les couches fragiles et marginalisées : les jeunes, les femmes, les populations à risque d'instabilité et de conflits ;

Les OSC seront responsables de la mise en œuvre en partenariat avec les acteurs étatiques et les ONGs internationales en vue de garantir la participation de l'ensemble des acteurs et toucher les principales cibles.

Les départements ministériels partenaires contribuent à la mise en œuvre à travers leurs structures déconcentrées et assurent le suivi de la qualité des actions en relation avec les agences de mise en œuvre et le secrétariat Permanent du PBF conformément aux dispositifs de suivi et évaluation conjoint décrit dans la section suivi.

b) Théorie du changement (axe d'intervention sectoriel) :

Si les actions de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de prévention et de résolution pacifiques des conflits et de développement d'un système harmonisé d'alerte précoce et de réponse rapide sont réalisées,

Alors, la confiance des communautés et la synergie d'actions des acteurs contribueront à créer un environnement favorable à la coexistence pacifique, à la cohésion sociale et à l'unité nationale pour un développement local harmonieux, paisible et durable.

Enchaînement

L'approche de mise en œuvre du programme prioritaire d'appui aux initiatives de prévention de conflits et consolidation de la paix est basée sur la démarche participative. En tant que contribution à l'amélioration de la coexistence pacifique et la promotion d'une cohésion sociale par le biais d'un dialogue durable et de la restauration de la confiance entre les citoyens des régions de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière et avec les autorités publiques, la méthodologie privilégiera la concertation, le dialogue et l'interactivité.

En vue d'une appropriation nationale, la stratégie du projet repose sur la capitalisation et le renforcement des acquis endogènes de prévention des conflits qui ont pu être pratiqués avec succès pendant les deux phases de l'intervention du PBF en Guinée. Le projet renforcera par une approche participative et inclusive les initiatives existantes et les dynamiques endogènes de prévention et de gestion des conflits. A cet égard, le projet contribuera à :

- Renforcer les capacités des acteurs clés des deux régions sur les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution pacifiques des conflits, l'alerte précoce et la réponse rapide,
- Réaliser des études des cas en vue de favoriser une compréhension commune sur les facteurs et causes profondes des conflits récurrents qui menacent la paix dans ces deux régions ;
- Développer des réponses spécifiques à certains conflits locaux en collaboration avec les acteurs concernés.
- Renforcer les cadres de dialogue et de concertation au niveau local, préfectoral et régional afin de favoriser l'émergence d'acteurs locaux (jeunes, femmes, etc.) capables de collecter, analyser, traiter les informations et apporter des réponses appropriées.

Finalement, le projet repose sur une projection d'effets catalytiques en terme opérationnel notamment par rapport au projet en préparation autour du bec du perroquet sur financement de l'union, des éventuels interventions sur la région forestière grâce à une collaboration entre le PNUD et le Japon et des prochaines actions du BCPR pour la mise en place d'un système national d'alerte précoce et de réponse rapide harmonisée et intégrée. Par ailleurs, le projet contribuera à renforcer les résultats des actions expérimentales menées par le Ministère de la

Jeunesse en partenariat avec les ONG Zéro Pauvre en Afrique et Conscience citoyenne avec l'appui de l'UNICEF sur financement du PBF.

En ce qui concerne la gestion des facteurs de conflit lié à Ebola, la bonne pratique de la préfecture de Telimélé qui a pu éradiquer l'épidémie, sera mis à profit en utilisant certains acteurs de cette contrée comme animateur. En effet, dans cette préfecture, l'ensemble des acteurs y inclus les sages et les religieux ont participé à la sensibilisation et à la communication dans une approche portée par les acteurs locaux eux mêmes.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits				
Numéro du produit/activité	Nom des produits	Budget produits par Entité bénéficiaire ONU	Catégorie de dépense de l'ONU	Commentaires
Produit 1	Des études et /ou analyses sur les facteurs, causes sous-jacents et les dynamiques locales de conflits sont réalisées	HCDH : 270 000 Partenaires : MDHLP OIM : 100 000 PNUD : 50 000	Catégorie : personnel, contrat de service et subvention	HCDH : Processus des états généraux sur les droits de l'homme OIM : étude sur le conflit à Fria PNUD : étude sur les conflits à Nzérékoré
Produit 2	les dynamiques et initiatives locales de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que des infrastructures sociales de paix sont renforcées	PNUD : 320 000 Partenaire : MATD Wanep-Accord, UNICEF: 495 000 Partenaires : MJEJ, ONG 0pauvres,... Unesco : 299 500 Part : MEPU, ONGCC, MJEJ OIM : 110 000 Part : ARSYF	Catégorie : personnel, contrat de service, subvention, frais généraux et transport	PNUD : infrastructures de la Paix Unicef : dispositif expérimental d'alerte précoce au Fouta Unesco : extension des clubs de la Paix OIM : appui à la Population de Fria/ Arsyf
Produit 3	La sécurité des populations au niveau interne et transfrontalier est assurée en tenant compte de la situation de précarité liée aux risques d'insécurité alimentaire.	UNICEF: 150 000 Part : UFM, MSPC, MDD PAM: 215 000 HCDH: 50 000 Part : MSPC, MDHLP	Catégorie personnelle, contrat de service, subvention, frais généraux et transport	UNICEF : appui à l'UFM pour mise en place des UC PAM : appui en vivres aux populations HCDH : prise ne des DH dans les unités conjointes
Produit 4	les réticences et/ou des violences liées à la mise en œuvre du plan de riposte contre Ebola au niveau régional et communautaire dans les préfectures affectées par l'épidémie sont levées	PNUD : 550 000 \$ Part : PNUD Nzérékoré, ONG, MATD, MDHLP Unicef : 500 000 \$ MATD, MLHLP, ONG, OCB	Catégorie personnel, contrat de service, subvention, frais généraux et transport	Les activités de réponse à Ebola dans l'agenda de la consolidation de la Paix
TOTAL		3 089 500 \$		

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

POSTES	BUDGET D'UN PROJET DU PBF EN USD							
	PNUD	UNICEF	UNESCO	PAM	OIM	HCDH	TOTAL	
1. Personnel et autres employés	75 000	75 000	20 000	15 000	10 000	20 000	215 000	
2. Fournitures, produits de base, matériels	15 000	13 000	5 000	5 000	5 000	5 000	48 000	
3. Équipement, Véhicules et Mobilier (compte tenu de la dépréciation)	0	0	0	0	0	0	0	
4. Services contractuels	500 000	600 000	170 000	180 000	100 000	250 000	1 800 000	
5. Frais de déplacement	15 000	15 000	10 000	10 000	10 000	5 000	65 000	
6. Transferts et subventions aux homologues	315 000	390 000	94 500	0	80 000	40 000	919 500	
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	30 000	30 000	15 000	20 000	10 000	10 000	115 000	
Sous-total	950 000	1 123 000	314 500	230 000	215 000	330 000	3 162 500	
8. Coûts d'appui indirects *	66 500	78 610	22 015	16 100	15 050	23 100	221 375	
TOTAL	1 016 500	1 201 610	336 515	246 100	230 050	353 100	3 383 875	

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Liste des organes des Nations Unies bénéficiaires et des organes d'exécution du projet:

Le Projet sera exécuté par les Agences si après : UNICEF, PNUD, HCDH, UNESCO, PAM et OIM.

- Capacités des organes d'exécution:

Les agences d'exécution du projet sont choisies en fonctions de leurs avantages comparatifs :

- Le PNUD à un avantage comparatif certain à cause de son expérience dans le pays et de ses capacités avérées en matière de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que de son expérience dans l'animation de cadre de dialogue. Son choix pour la mise en œuvre des outputs liés à ses compétences. A été aussi déterminé par ses performances dans l'exécution du projet dans sa phase précédente.
- L'UNICEF, son choix est déterminé par son champ de compétence lié aux jeunes et aux adolescents. Aussi, a été pris en compte son expérience dans le domaine communautaire et d'implication des jeunes dans les processus politiques. Les performances obtenues dans le cadre de la mise en œuvre des deux précédentes phases du projet dialogue ont été prises en compte.
- L'UNESCO de par son mandat s'occupe des questions d'éducation et de culture. Le projet ayant un volet éducation citoyenne et un volet participation de la culture au processus de paix, il est apparu opportun de confier l'exécution de ces volets à cette agence. De plus ses résultats dans la phase précédente ont été concluants notamment en ce qui concerne la mise en place et l'animation des clubs et alliances de la paix en partenariat avec le Ministère de l'enseignement pré universitaire et de l'éducation civique.
- Le HCDH est récipiendaire des fonds liés aux différentes activités de renforcement des capacités sur les principes des droits de l'homme en lien avec les activités de prévention et de résolution pacifique des conflits. Par ailleurs, conformément a son Accord de siège, le HCDH apportera son expertise au Ministère des droits de l'homme dans le processus d'élaboration de la Lettre de politique nationale des droits de l'homme. Cette action qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à la Guinée en 2010 permettra d'outiller le Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques à relever les défis liés au respect des droits de l'homme par les débiteurs d'obligations. Elle permettra également au Ministère de développer un vaste programme de prévention et de gestion des conflits sur l'ensemble du territoire national ; crises occasionnant souvent des cas de violations des droits de l'homme..
- Le PAM est l'Agence spécialisée dans la fourniture d'assistance alimentaire aux personnes vulnérables à risque d'instabilité dans les situations de prévention et de gestion des urgences. Il est démontré qu'une personne qui ne mange pas à sa faim, a tendance à être moins engagé et moins concentré dans les activités de réconciliation (par exemple: sensibilisations locale, formations etc.). Il est évident que le PAM est la seule Agence capable de fournir des rations alimentaires selon son mandat.
- OIM a un avantage en matière d'analyse socioéconomique sur ses projets de réinstallation et de réintégration socioéconomique des migrants dans les différentes localités de la Guinée. Aussi, l'OIM a initié depuis 2005 des projets et des programmes en faveurs des jeunes et des femmes ; elle s'appuie sur une approche axée sur des résultats qui a permis de rendre autonome plus de 250 jeunes issus des

associations de jeunesse entre 2013 et 2014. De plus ses résultats dans la mise en œuvre du projet de police de proximité prouvent a suffisamment le sérieux et la capacité de gestion efficace en matière d'analyse et de compétence interne.

Par ailleurs, les OSC partenaires ont été identifiées sur la base des expériences antérieures et des résultats satisfaisants obtenus dans l'exécution du projet dans les phases précédentes. Ce sont entre autres : Conscience Citoyenne, WANEP, Zéro Pauvres en Afrique, CeGuiFED, Arsyf, ACCORD etc.

Enfin, le projet prend en compte le processus en cours de développement d'une politique nationale des droits de l'homme, conformément aux recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) de la Guinée de 2010. En effet, les violations des droits de l'homme souvent notées en Guinée ainsi que l'impunité qui en est le corolaire, constituent des défis quant a la consolidation de la paix et de l'État de droit.

Aussi, les institutions et les départements ministériels impliqués ont été identifiés en fonction de leur rôle dans le processus de pacification du scrutin électoral et dans le cadre global de la consolidation de la Paix. Spécifiquement, il s'agit d'institution et de départements dont les rôles et responsabilités sont liés aux activités du projet. Ce sont : le Ministère des droits de l'Homme et des Libertés Publiques, le ministre de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le ministère de l'enseignement pré universitaire et l'éducation civique, le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Aussi, l'organisation de l'Union du Fleuve Mano sera un partenaire à la fois stratégique et d'exécution en ce qui concerne la mise en œuvre du volet sécurité transfrontalière.

Budgets annuels des agences d'exécution

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	Entité des Nations Unies	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence
Année financière précédente (2013)	Entité 1 : PNUD	<i>BAD, PBF, UE, Australie, Luxembourg</i>	<i>22 744 000\$ us</i>	<i>7 600 000\$</i>
	Entité 2 : HCDH	<i>PBF, OIF, Siège HCDH</i>	<i>3 190 582\$ us</i>	<i>450 000\$ US</i>
	Entité 3 : UNESCO	<i>PBF, CAPEFA3</i>	<i>458 318\$ us</i>	<i>250 670\$ US</i>
	Entité 4 : OIM	<i>Suisse, Canada, PBF</i>	<i>2 025 500 \$ us</i>	<i>-</i>
	Entité 5 : PAM	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
	Entité 6 : UNICEF	<i>BM, PBF,</i>	<i>22 891 186\$ us</i>	<i>2 295 000 \$ us</i>
Année financière en cours (2014)	Entité 1 : PNUD	<i>BAD, PBF, UE, Norvège</i>	<i>20 042 000\$ us</i>	<i>6 500 000\$ US</i>
	Entité 2 : HCDH	<i>PBF, OIF, Siège HCDH</i>	<i>2 919 596\$ us</i>	<i>589 000\$ US</i>
	Entité 3 : UNESCO	<i>PBF, CAEFA3</i>	<i>754 750 \$ us</i>	<i>-</i>
	Entité 4 : OIM	<i>Suisse, Canada, PBF</i>	<i>3 566 233 \$ us</i>	<i>-</i>
	Entité 5 : PAM	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
	Entité 6 : UNICEF	<i>PBF, BM, UNICEF</i>	<i>35 156 700\$ us</i>	<i>3 274 000\$ us</i>

I. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

- Gestion du projet et coordination:

Les activités de ce projet seront réalisées sous la coordination de l'équipe du Secrétariat Permanent du plan prioritaire de consolidation de la paix. Chacune des agences du Système des Nations Unies intervenant sur le leadership d'une activité recevra directement le montant du budget y afférant. Chaque agence bénéficiaire sera ainsi responsable de la formulation des partenariats stratégiques pour l'exécution de l'activité, en lien avec l'unité technique de Coordination du PBF. Pour une bonne cohérence de l'exécution du projet, les agences fonctionneront en synergie à travers une coordination inter agence en lien avec le groupe de travail sectoriel sur la réconciliation nationale. Pour ce faire, un plan de mise en œuvre commun assorti d'un plan de communication sera élaboré en lien avec le responsable suivi-évaluation du PBF qui garantira la participation des partenaires nationaux. Également, un cadre de suivi-évaluation sera élaboré selon les mêmes modalités. Un reporting conjoint périodique (semestriel et annuel) sera adressé au PBF conformément au formulaire en vigueur après un contrôle de qualité du Secrétariat Permanent.

Les activités seront directement exécutées par des ONG spécialisées, conformément à la stratégie définie plus haut. Le leadership de l'animation de chaque produit sera assuré par une agence conformément à son avantage comparatif, qui aura la responsabilité de signer l'accord de partenariat avec les ONG et/ou acteurs nationaux intervenant dans le domaine.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risque	Probabilité du risque	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégies d'atténuation et structures responsables
1-Propagation de la fièvre ÉBOLA	Elevé	Elevé	Sensibilisation endogène par rapport aux menaces liés Ébola Responsables : Ministère de la santé, MATD, UNICEF, ONG partenaires
2-Manque de consensus sur les modalités d'organisation des élections communales	élevé	Importante	Plaidoyer Responsable : Gouvernement Guinéen, acteurs Politiques
3-Violences intercommunautaires	élevé	Importante	Sensibilisation des leaders politiques Responsable : Gouvernement Guinéen, acteurs Politiques
4-Exacerbation des tensions sociales et des dissensions ethniques et régionales	élevé	Importante	Sensibilisation et animation Gouvernement et ONG Partenaires
5-Refus de certaines catégories socioprofessionnelles à participer à la dynamique de dialogue pour la réconciliation et	moyenne	Importante	Plaidoyer et sensibilisation Responsables : MATD, METFPET, MDHLP, Acteurs Politiques, organisations syndicales
6- Multiplicité de l'intolérance identitaire allant à l'exacerbation des conflits latents, et à une	élevé	Importante	Code de bonne conduite des partis politiques, Sensibilisation Responsables : MATD,

escalade.			MDHLP, Acteurs Politiques
7-Généralisation des propos incitatifs à la haine intercommunautaire	élevé	Importante	Respect du code de bonne conduite, Sensibilisation Responsables : MATD, MDHLP, Acteurs Politiques
8- Exacerbation des clivages par les média	élevé	Importante	Respect du code des médias Responsables : MATD, MC, MDHLP, Acteurs Politiques

c) **Suivi et évaluation :**

- Systèmes de suivi et d'évaluation du projet (ou du portefeuille de projets)

- Le suivi - évaluation du projet sera de la responsabilité des agences d'exécution sous la supervision du secrétariat permanent du PBF, particulièrement de l'expert en suivi-évaluation et des départements ministériels impliqués. Chaque partenaire soumettra un plan de suivi utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du présent projet et pourrait les enrichir avec des indicateurs quantitatifs pour leurs activités respectives. Pendant la mise en œuvre du projet, les partenaires seront également chargés de collecter toutes les données utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire va produire un rapport trimestriel avec une section dédiée aux résultats du suivi et évaluation par trimestre. L'unité de gestion pour la coordination du projet visitera les projets pour Chaque partenaire soumettra un plan de suivi utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du présent projet. L'Expert en suivi-évaluation du PBF veillera à l'alimentation mensuelle du cadre de suivi-évaluation (ci-dessus) et le suivi du progrès atteint vers la réalisation des indicateurs d'impact et des produits (annex D) en lien avec les chargées de programme.
- Chaque agence est responsable de coordonner la collecte des données disponibles sur le terrain pour alimenter ce rapportage périodique et l'évaluation finale.
- Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées régulièrement associant les différentes agences intervenantes, la coordination du PBF et les ministères et structures nationales impliquées dans l'exécution du projet.
- Un reporting conjoint périodique (semestriel et annuel) sera adressé au PBF conformément au canevas en vigueur après un contrôle de qualité du Secrétariat Permanent.
- A la fin du projet il est prévu vérifier, la mise en œuvre des actions, des chiffres et pour donner les conseils nécessaires pour la mise en œuvre des plans de suivi et évaluation. *Pour ce faire:*
- une évaluation légère et la tenue d'un atelier de capitalisation afin de documenter les expériences et les leçons apprises qui vont permettre de peaufiner le système de monitoring électoral qui sera mis en place lors de prochaines élections municipales de 2014 et présidentielles de 2015.

Par ailleurs, ce projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement Guinéen qui a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre des toutes les activités du projet et aussi de faire le suivi sur terrain pour s'assurer de la réalisation effective par les partenaires de toutes les activités du projet.

Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec le secrétariat permanent du PBF-Guinée comprenant un Coordinateur, un chargé de programme et un spécialiste de suivi-évaluation qui veillera à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de reporting et de suivi-évaluation du Plan Prioritaire. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les instances de pilotages et de suivi, du groupe d'harmonisation des pratiques du PBF ainsi que des autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

Chaque agence mettra en place un mécanisme de suivi permettant l'appropriation des activités par la partie nationale, et le développement de synergies avec d'autres acteurs et parties prenantes intervenant dans le même domaine. Pour renforcer la concertation autour des objectifs globaux du projet, une réunion mensuelle de coordination sera instituée, et regroupant l'ensemble des intervenants autour du projet. Ces réunions permettront d'apprécier le travail en cours sur le terrain, et dégager des orientations stratégiques pour la poursuite du projet.

Le suivi évaluation de chacune des activités sera sous la responsabilité de l'équipe de Coordination du PBF et particulièrement de l'expert en suivi-évaluation. Ce dernier veillera à l'élaboration par les agences d'exécution d'un cadre spécifique de suivi-évaluation pour les résultats globaux du projet et un plan détaillé pour chaque activité de ce projet.

L'expert en suivi-évaluation veillera notamment à l'alimentation mensuelle du cadre de suivi-évaluation, en lien avec les chargées de programme de chaque agence. Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées régulièrement associant les différentes agences intervenantes, la coordination du PBF et les ministères et structures nationales impliquées dans l'exécution du projet.

- Viabilité des projets

Les différents résultats obtenus par le projet seront capitalisés dans le cadre global de la stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide ainsi qu'à travers la stratégie nationale de prévention des conflits et de consolidation de la Paix traduit par le Plan prioritaire de consolidation de la paix en Guinée. Aussi, des actions pour une amélioration de la situation des droits de l'homme d'une part et de renforcement de la sécurité humaine notamment sur la restauration de la confiance entre les populations et l'État y incluses celles vivant le long des frontières. En outre, les différents systèmes de monitoring mis en place seront évalués et peaufinés pour une mise à l'échelle au niveau Pays. mis en place seront évaluées et peaufinées pour une replication lors des election

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)³ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);

³ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	PBF/ Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD, HCDH, UNICEF, UNESCO, PAM, OIM	
Partenaire(s) d'exécution :	Ministères: Droit de l'Homme et des libertés publiques, Jeunesse et emploi des jeunes, Administration du territoire et des affaires politiques, sécurité et protection civile, Conscience Citoyenne, Zéro Pauvre en Afrique, Arsyf, Mano River Union, Wanep, Accord, CEGUIFED	
Site :	Guinée Forestière et la Moyenne Guinée	
Budget approuvé pour le projet :	3 383 875 dollars US	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue: 1 ^{er} Novembre 2014	Date d'achèvement prévue : 31 Janvier 2016
Descriptif du projet :	<p>Le Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix vise à renforcer les capacités de prévention et de résolution pacifique des conflits locaux par les acteurs eux-mêmes à travers le renforcement des infrastructures sociales de paix, les mécanismes de monitoring, d'alerte précoce et de réponse rapide en moyenne Guinée et en Guinée Forestière..</p> <p>A cet égard, il contribuera à la consolidation de la paix et de cohésion sociale par le renforcement des dynamiques et initiatives locales/ communautaires de a consolidation au renforcement des initiatives locales/communautaires de prévention de conflits et de la consolidation de la paix dans ces deux régions.</p>	
Résultats du projet :	Le Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix vise le ci après de la phase2 du second Plan des priorités « Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits » par le biais du renforcement	

	des infrastructures sociales de paix, les mécanismes de monitoring, d'alerte précoce et de réponse rapide dans les régions à haut risque de conflit.
Domaines de résultat du Fonds :	Domaine Prioritaire 2 Réconciliation nationale et correspond à Out come 3 « <i>Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits</i> ».
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	Niveau 2
Activités principales du projet :	<p>Produits et activités majeures du projet : Les principales activités et résultats du programme se déclinent comme suit :</p> <p>Produit 1 : Des études et /ou analyses sur les facteurs, causes sous-jacents et les dynamiques locales de conflits en vue du renforcement des mécanismes et actions de réponses adaptées sont réalisées.</p> <p>Activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'une étude de cas de l'impact et des leçons apprises de la crise de Friguia et sur les activités socioéconomique de la population de la préfecture. 2. Appui à la formulation d'une lettre de politique nationale des droits de l'Homme et d'un plan stratégique décennal pour la promotion et la protection des droits de l'Homme ; <p>Produit 2 : les dynamiques et initiatives locales de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que des infrastructures sociales de paix sont renforcées sur la base d'un système d'information continu.</p> <p>Activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des infrastructures sociales de paix, mise en place et animation de cadres de dialogue et de concertation au niveau local/communautaire sur la prévention et la gestion des conflits au niveau local, préfectoral et régional en Guinée forestière ; 2. Renforcement des capacités, mise en place des cellules locales, préfectorales et régionales de collecte, de traitement et de partage d'information sur l'alerte précoce et la réponse rapide en moyenne Guinée et en Guinée forestière ; 3. Renforcement du dispositif de consolidation de la paix à travers l'observatoire régional de la paix en moyenne Guinée ; (Développement et opérationnalisation d'un système informatique de collecte et de partage des informations conflictuelles continu auprès des cadres de dialogue et de concertation au niveau local/communautaire/régional pour favoriser l'alerte précoce et la prise de réponse rapide) ; 4. Renforcement de l'éducation à la paix et de l'éducation civique et citoyenne par le biais de la participation des jeunes (garçons et filles) dans les villes de Labé, N'Zérékoré, Conakry et Fria (renforcement et extension des clubs, banderoles, plateaux télévisés, porte à portes, sensibilisation de masses, production des outils pédagogiques et bulletins trimestriels sur la paix) ; 5. Renforcement des infrastructures de promotion de la paix en Guinée forestière et moyenne Guinée ; 6. Promotion de la citoyenneté active des jeunes (garçons et filles) par l'acquisition des compétences de vie courante dans la région de la moyenne Guinée ;

Produit 3 : La sécurité des populations au niveau interne et transfrontalier est assurée en tenant compte de la situation de précarité liée aux risques d'insécurité alimentaire.

Activités :

1. Renforcement des capacités et animation des cadres de dialogue et de concertation à travers la mise en place des unités conjointes de sécurité et de restauration de la confiance le long des frontières nord de la Guinée ; (la coordination nationale de la Mono river union)
2. Appui alimentaire ciblé aux populations à risque de conflit en Guinée forestière.
3. Renforcement des capacités des unités conjointes de sécurité et de restauration de la confiance le long des frontières nord de la Guinée sur les questions relatives aux droits de l'homme en partenariat avec la coordination nationale de la Mono river union

Produit 4 : les réticences et/ou des violences liées à la mise en œuvre du plan de riposte contre Ébola au niveau régional et communautaire dans les préfectures affectées par l'épidémie sont levées

1. Renforcement des capacités en communication pour le changement de comportement à Ébola et la cohésion sociale dans la riposte à l'épidémie ;
2. Appui à la mise en place de relais communautaires dans chaque village pour renforcer la mobilisation communautaire a la base, la gestion des rumeurs, la surveillance a base communautaire et le dialogue intercommunautaire au sein de 99 communes rurales de 10 préfectures frontalières pour faciliter la Mobilisation Sociale contre Ébola.
3. Renforcement des comités locaux de veille, intégrant toutes les composantes communautaires (ressortissants, sages, leaders jeunes, femmes, autorités locales et traditionnelles) en vue de restaurer la confiance et améliorer les échanges avec les autorités publiques (sanitaires, administratives et politiques) pour favoriser leur participation aux mesures de contrôles de l'épidémie.
4. Appui aux familles pour la préparation des communautés à un relèvement rapide

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : Guinée

Dates du projet : Novembre 2014 – Janvier 2016

Théorie de changement en bref : Si les actions de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de prévention et de résolution pacifiques des conflits et de développement d'un système harmonisé d'alerte précoce et de réponse rapide sont réalisées,

Alors, la confiance des communautés et la synergie d'actions des acteurs contribueront à créer un environnement favorable à la coexistence pacifique, à la cohésion sociale et à l'unité nationale pour un développement local harmonieux, paisible et durable.

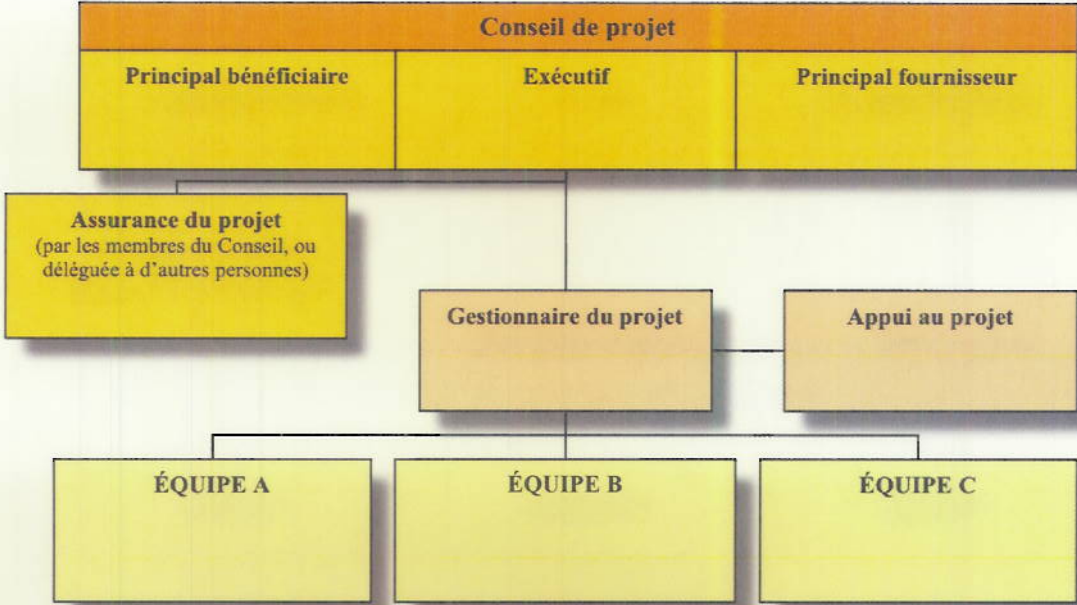
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Etapes
Description du résultat 1 : <i>Des mécanismes pérennes de prévention et résolution pacifiques des conflits sont mis en place à travers une connaissance améliorée des causes structurelles des conflits</i>		Indicateur de résultat 1 a % de cas de conflits reportés et résolus ; Niveau de référence : ND Cible : 85 %	Etude		+ 20	+ 45	+ 35	Une revue conjointe a mi-parcours et une évaluation finale
		Indicateur de résultat 1 b taux de réduction des affrontements entre les communautés et entre les populations et les autorités d'une part et avec les entreprises partenaires d'autre part Niveau de référence : ND Cible : 85%		Etudes		+ 20	+ 45	
Produit 1 : Des études et /ou		Indicateur de résultat 1.1.1	Rapport d'études		1			Revues à mi-parcours

analyses sur les facteurs, causes sous-jacents et les dynamiques locales de conflits en vue du renforcement des mécanismes et actions de réponses adaptées sont réalisées	- Une étude réalisée ; # d'acteurs/cibles touchées Niveau de référence : 0 Cible: une étude est réalisée (Fria et guinée forestière)																				
	Indicateur de résultat 1.1.2 la lettre de Politique des Droits de l'Homme disponible Niveau de référence : néant Cible : Une lettre de Politique des DH et Un plan Stratégique	Une lettre disponible et publiée																			
Produit 2 : les dynamiques et initiatives locales de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que des infrastructures sociales de paix sont renforcées sur la base d'un système d'information continu	Indicateur de résultat 1.2.1 # de conflits adressés et résolus pacifiquement # d'infrastructures sociales de paix appuyées Niveau de référence : ND Cible : 85%	Etudes																			Revues à mi-parcours
	Indicateur de résultat 1.2.2 # de structure revues, renforcées et	Rapports d'activités																			

populations au niveau interne et transfrontalier est assurée en tenant compte de la situation de précarité liée aux risques d'insécurité alimentaire.	- # de cadres de dialogue dynamisés ; Niveau de référence : 1 Cible : 3				1															
	# d'unités conjointes de sécurités impliquées dans la mise en œuvre de l'action Niveau de référence : ND Cible : 16				4		8		4		1									
Indicateur de résultat 1.3.2 - # de bénéficiaires ; Niveau de référence : ND Cible : 2000		Rapport d'activités																		Reves à mi-parcours
- Quantité d'aliments distribués Niveau de référence : ND Cible : 218 tonnes										1000		1000								
Indic de résultat 1.3.3 - # d'acteurs des UC (autorités territoriales, FDS et OSC) formés à la sensibilité Droit de l'homme ; Niv de référence : ND Cible : 200																				

Produit 4 les réticences et/ou des violences liées à la mise en œuvre du plan de riposte contre Ebola au niveau régional et communautaire dans les préfectures affectées par l'épidémie sont levées	Indicateur de résultat 2.1.1 # de structures de communications touchées par la formation Niveau de référence : ND Cible : 50	Rapports D'activités				15	25	10	Revue à mi-parcours
	Indicateur de résultat 2.1.2 # de relais communautaires fonctionnels Niveau de référence : 71 Cible : 307	Enquête				100	132	75	Revue à mi-parcours
	Indicateur de résultat 2.1.3 # communautés et de préfectures touchées ayant des comités de veille fonctionnels Niveau de référence : Préfecture : 10 Communautés rurales/urbaines : 31 Cible : 6 Préfecture : 18 Communautés rurale/urbaines : 119	Rapports d'activités				6 30	6 59	6 30	Revue à mi-parcours

Structure organisationnelle du projet



Handwritten signature

Liste des abréviations et sigles

ACORD: Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement
AGUIAS : Association Guinéenne des Assistantes Sociales
AN : Assemblée nationale
BA : Barreau des avocats
HCDH : Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
BM : Banque Mondiale
CCM : Comité civilo-militaire
CENI : Commission Electorale Nationale Indépendant
CES : Conseil Economique et Social
CODDH : Coordination des organisations de défense des droits de l'Homme
CODE/OCEG: consortium pour l'observation domestique des élections
OSEG : Observation citoyenne des élections Guinéennes
CNOSCG: Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne,
CPRRN : Commission Provisoire de Réflexion pour la Réconciliation Nationale
CPRSS : Comité de Pilotage de la RSS;
CRS ; Catholic Relief Servives
CC : Conscience citoyenne
DNEC : Direction Nationale Education Civique
DRC : Danish Refugee Council
DRR : Direction de la radio Rurale
EG : Enfants du Globe
FONIJ : Fonds National pour l'Insertion des Jeunes
G : Gouvernorats
HG : Harmattan Guinée
IBCR : Bureau International des Droits des Enfants
IFES: International Foundation for Electoral Systems
INRAP : Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
JHPIEGO : ONG internationale américaine spécialisée des questions de santé, affiliée à l'université Johns Hopkins Université
LRS : leaders religieux et sages,
MA : Ministère de l'Agriculture
MATD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MB : Ministère du Budget
MDD : Ministère Délégué à la Défense;
MDN : Ministère de la Défense Nationale
MDHLP : Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques
ME : Monde des Enfants
MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEETFP : Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
PBF : Fons de consolidation de la paix
MEF : Ministère de l'Économie et des Finances,
MESRS : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MEPUEC : Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
MHU : Ministère de l'habitat et de l'urbanisme
MIPME : Ministère de l'Industrie et des PME



MJ : Ministère de la Justice
MJEJS :-Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et des Sports
MJGS : Ministère de la Justice & Garde des Sceaux
MMFSIEJF : Ministère de la Micro finance, du Secteur Informel et de l'Emploi des Jeunes et Femmes
MSAFPFE : Ministère de l'Action Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
MSPC : Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
NDI: National Democratic Institute
OGDH : Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen
OPROGEM : Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs
ONG : organisation non gouvernementale
Organisations de la Société civile :
ONU : Organisation des Nations Unies
OSCG : Organisations de la société civile guinéenne
PME : petite et moyenne entreprise
PROJEG : Programme de renforcement des organisations de la société civile guinéenne
RTG : Radiotélévision Guinéenne
SABOU: ONG locale guinéenne
SFCG: Search for Common Ground, SFCG
TOSTAN : ONG sénégalaise a vocation internationale
UE : Union Européenne
URTELGUI : Union des Radiotélévisions Libres de Guinée :
WAFRICA: Women of Africa Guinée
WANEP: West African Network for Early Warning and Conflict Prevention

